

**Afin de valider votre admission, vous devez procéder à l'Inscription Administrative selon votre statut (Formation Initiale ou Continue)**

**Rentrée 2021**

**Avant de débiter votre inscription**, merci de vérifier que vos informations personnelles sont correctes sur eCandidat (inversion NOM-Prénom, erreur pays de naissance...)

## **ETAPE 1: CONTRIBUTION DE LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS**

Acquittement de la **CVEC** OBLIGATOIRE sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Sont concernés tous les étudiants en Formation Initiale (étudiants n'étant pas sous contrat de professionnalisation).

*Conservez le numéro de CVEC fourni, vous en aurez besoin à l'étape suivante. Enregistrez le document pour le joindre lors de la dernière étape.*

[GUIDE](#)

[CVEC](#)

## **ETAPE 2: INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA) à partir du 12/07/21**

[Montants droits inscription](#) 2021

*Période d'inscriptions à voir sur « Dates d'inscription par le WEB 2021 et dates limites »*

### **A/ CAS SPECIFIQUES :**

- CONTRATS (Alternants)
- Candidats « Etudes en France »
- Lpro TPP (Grenoble)
- Problèmes techniques (après avoir contacté l'assistance)

### **Inscription à distance, à faire avant la date de rentrée:**

- Un lien pour accéder à un site de pré-inscription vous sera communiqué individuellement par la scolarité

**Depuis la rentrée 2018** pour les étrangers dont c'est la première inscription en France et n'ayant pas de sécurité sociale (ressortissants d'un état hors UE/EEE et Suisse) : Inscription sur le site [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr) obligatoire!

## **B/ FORMATION INITIALE**

**Candidat passé pas eCandidat** et **ne s'inscrivant pas** dans le cadre d'un contrat ou en Formation Continue.

**Inscription Administrative par le Web**, l'accès à l'application se fait ici : <https://mascol.univ-lyon1.fr> ,

Avantage IA Web: paiement en 3 fois possible

*En cas de problème : Une assistance téléphonique pour les inscriptions en ligne est disponible du 12 au 29 juillet 2021, de 9h00 à 17h00 au **04 72 43 13 23**.*

**Depuis la rentrée 2018** pour les étrangers dont c'est la première inscription en France et n'ayant pas de sécurité sociale (ressortissants d'un état hors UE/EEE et Suisse) : Inscription sur le site [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr) obligatoire!

**ETAPE 3: ACTIVATION DE VOTRE COMPTE SESAME** (pour les nouveaux arrivés à Lyon 1 : 24 à 48h après l'IA)

Le compte SESAME permet d'avoir accès aux outils informatiques mis à votre disposition par l'Université (messagerie électronique, espace de stockage privé, emploi du temps et agenda, accès au portail documentaire, accès à la plateforme pédagogique Claroline Connect, connexion Wi-Fi sécurisée).

Afin d'activer votre compte SESAME vous devez vous connecter depuis le [portail d'inscription en ligne](#) (onglet en haut à droite).

L'activation du compte SESAME est nécessaire pour pouvoir procéder aux étapes suivantes.

**ETAPE 4: DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : DEMATERIALISATION**

*à insérer sur **MASCOL.UNIV-LYON1.FR** avant fin septembre 2021*

Après l'inscription administrative et l'activation de SESAME, il faudra insérer vos pièces justificatives en ligne.

Dès que les pièces sont validées, vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité en ligne.

Une carte étudiant (nouveau) ou une vignette (pour les anciens) vous sera distribuée à la rentrée

« **Transfert de dossier départ** » à faire auprès de votre ancienne université!

**S'il manque des pièces aucun certificat de scolarité ne sera délivré !**

En vous souhaitant un bel été et une bonne rentrée !!!